



Sujet : Frais d'absence non signifiée

Bonjour,

Nous avons malheureusement encore constaté qu'il y a plusieurs joueurs qui s'absentent de leur plage horaire sans l'indiquer sur l'application Sport Easy (SE).

Cette omission a plusieurs conséquences :

1. Complique la gestion de la plage horaire pour le responsable
2. Empêche un autre joueur de profiter de la place qui se libère
3. Prive le club de revenus de substituts

Nous considérons que c'est un manque de respect envers tous les autres joueurs de cette plage horaire de ne pas signifier son absence sur l'application SE puisque cette action est si simple à faire.

Nous avons donc décidé d'imposer un frais de 10\$ à tous les joueurs qui ont un statut de participant à une plage horaire et qui ne se présentent pas. Le joueur fautif devra payer ce frais lors de sa prochaine présence dans cette plage horaire.

Nous encourageons tous les joueurs à se désister d'une plage horaire au moins 24 heures avant le début de la plage horaire. Toutefois, le frais d'absence non signifiée sera applicable seulement si l'absence n'est pas signifiée au début de la plage horaire.

Le responsable de votre plage horaire pourra vous donner plus de détails sur l'application de ce frais additionnel.

Le seul objectif de cette procédure est d'encourager tous les joueurs d'avoir un comportement respectueux en se désistant au moins 24 heures avant une plage horaire sur l'application SE.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le conseil d'administration

John Delisle

Jocelyn Tremblay

Geneviève Gagnon

Benoit Desjardins

Marc Poissant